

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 23 (1915)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Coup d'œil sur les médailles scolaires suisses  
**Autor:** Lugrin, Ernest  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-20045>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COUP D'OEIL SUR LES MÉDAILLES SCOLAIRES SUISSES

Parmi les médailles conservées soit dans les familles, soit surtout dans les collections et les cabinets de numismatique, il en est qui offrent, à notre avis, un intérêt spécial; ce sont celles que l'on désigne sous le nom de *médailles scolaires* ou tout simplement de *prix d'école*.

C'est de ce genre de pièces que nous voudrions dire ici quelques mots, en faisant remarquer toutefois que nous ne faisons qu'esquisser un sujet très abondant en faits et en observations, lequel, pour être traité d'une façon détaillée, exigerait plus d'espace et de temps que ceux dont nous pouvons disposer.

Ces médailles, que l'on appelle en allemand *Schulpfennige* ou *Schulprämien*, sont presque toutes en argent. Elles ne se font pas remarquer par leur grandeur, et cela se comprend, puisque la quantité de métal précieux qui leur est réservée se répartit sur un nombre toujours assez grand d'exemplaires, sauf dans quelques cas particuliers. Et c'est au XVII<sup>e</sup> siècle qu'elles ont commencé à être distribuées aux écoliers, comme récompenses de leur conduite ou de leur travail. Cette distribution devient plus générale au XVIII<sup>e</sup>, et continue pendant une bonne portion du siècle suivant, quoique moins activement. A cette dernière époque, les récompenses scolaires tendent de plus en plus à être décernées sous la forme de livres, qui paraissaient d'une utilité plus directe, parce qu'on estimait, avec quelque raison, que ces derniers contribuaient, plus que les médailles, à l'instruction de la jeunesse. D'ailleurs les livres exigeaient une dépense moindre que les frais occasionnés par la gravure de poinçons et la frappe de médailles sur métal précieux.

A cet égard, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que la conférence des instituteurs du Collège cantonal vaudois, à Lausanne, décide à l'unanimité, dans sa séance du 5 juillet 1839, que les prix à distribuer cette année-là consisteront en livres et non en médailles. Toutefois les prix de cette dernière espèce ne furent pas définitivement abolis par cette décision, puisque dans sa séance du 9 juillet 1862, la même conférence statue entre autres choses qu'une médaille sera décernée à chaque élève du Collège ayant obtenu pendant l'année *cinq* de conduite, chiffre maximum. Le 8 juillet de l'année suivante, le même genre de récompense est accordé pour chaque mention honorable. Mais le 21 janvier 1876, la conférence, ayant à se prononcer sur la question des courses scolaires, ne revient plus qu'incidemment sur celle des médailles, dont l'instituteur Ch. Vulliémoz regrette l'abolition, attendu qu'elles étaient, affirme celui-ci, le souvenir le plus simple et le plus vrai qu'on pût procurer.

Aujourd'hui, les médailles scolaires ont cessé presque partout d'être employées à récompenser le zèle, les progrès ou la conduite des écoliers ; elles ne sont plus que de vieux souvenirs, que l'on conserve encore parfois dans le coin d'un tiroir, ou, ce qui vaut assurément mieux, dans les cartons ou les vitrines de nos musées, lorsqu'elles n'ont pas repassé par le creuset de l'orfèvre ou de l'horloger. Reviendront-elles à la mode ? Leur genre, bénéficiant des progrès de la gravure moderne, comme des merveilleuses inventions réalisées dans l'art de la médaille, est-il destiné à refleurir ? C'est fort possible, c'est même probable ; et, pour nous, nous le désirons.

C'était surtout dans les collèges, où les langues anciennes et tout particulièrement le latin constituaient une part essentielle du programme d'études, que cette distribution de médailles se faisait avant tout ; la jeunesse masculine en bénéficiait ainsi presque exclusivement, puisque les établissements

d'instruction secondaire pour les jeunes filles ne datent guère que de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et qu'auparavant il n'était pas question de gratifier ces dernières d'un souvenir ou d'un insigne que l'on regardait plutôt comme un attribut du sexe masculin. Cependant il existait à Montmirail, au pays de Neuchâtel, une pension de jeunes filles, à laquelle se rapportent des médailles, qui furent données en prix dès 1766, et dont on possède des exemplaires en argent et en bronze, avec l'inscription : *A LA GLOIRE DE DIEU*.

Il arrivait aussi, dans quelques villes, que les jeunes filles participaient à ce mode de récompenses, approprié, il est vrai, à la nature de leurs études, telles qu'on les comprenait au temps jadis. C'est ainsi qu'à Berne, les élèves les plus méritantes, surtout celles qui étaient douées de la meilleure mémoire, recevaient des prix de *catéchisme* (*præmiæ diligentiæ catecheticæ*) et d'autres prix pour la récitation par cœur des cent cinquante psaumes de David (*Psalmenpfennige*), d'après le recueil de chants en usage dans les églises du pays bernois. En 1659, six jeunes filles reçurent le prix des psaumes ; en 1670, après que deux cent cinq avaient été récompensées de cette manière jusqu'à cette année-là, quinze catéchumènes, dont quatorze filles et un seul garçon, remportèrent le prix pour la récitation des psaumes <sup>1</sup>.

Les médailles scolaires sont de divers modules, à flan plus ou moins épais, à tranche lisse ou contournée d'ornements variés, qui forment ce qu'on appelle le *cordon*. Le métal dont elles sont composées est à un titre qui varie beaucoup, depuis l'argent fin de quelques-unes jusqu'au mélange voisin du billon de plusieurs autres, en passant par différents degrés de composition plus ou moins riches en métal précieux. Cela dépend de l'état des finances publiques, de la parcimonie ou

<sup>1</sup> Voir Dr Adolf Fluri : *Die Berner Schulpfennige und Tischliverer, 1622-1698.*

de l'esprit libéral de l'autorité. Beaucoup rappellent par leur aspect les anciennes monnaies d'argent, dont elles avaient souvent l'équivalence dans la circulation, par leur titre, leur poids ou leur valeur nominale. Parfois elles affectent une forme en losange, ou bien elles sont carrées, comme c'est le cas pour un certain nombre de prix de Vevey, qui constituent à l'heure actuelle une série intéressante et aussi très recherchée des collectionneurs. Quelques-unes sont munies de bélières ou de simples bouclettes de suspension, permettant de les porter en breloques ou passées à une chaînette, par exemple celles de la petite ville lucernoise de Sursee, dont la collection a été décrite dernièrement<sup>1</sup>.

La gravure des coins présente la plus grande variété de motifs ; elle résulte des diverses circonstances locales et en général de la préoccupation d'inculquer à la jeunesse les vertus qui sont nécessaires à l'école et dans la vie : le zèle, l'activité, le travail persévérant, la piété. Le plus souvent, on trouve sur une des faces les armes de la ville ou de l'État qui a fait frapper la pièce, avec une décoration de cartouches, de palmes, de branches de chêne, d'olivier, de laurier ou de feuilles de vigne<sup>2</sup>. Cette face constitue le droit de la médaille ; les légendes ou devises occupent habituellement le revers, et sont la plupart en latin. Un moins grand nombre sont en langue allemande ou française, suivant qu'il s'agit d'une localité située au delà de l'Aar ou dans la Suisse romande. Elles sont d'une infinie variété dans leur forme concise, et concourent, avec la gravure, à une impression d'ensemble qui ne manque pas d'être instructive.

<sup>1</sup> Voir *Revue suisse de numismatique*, t. XVI, p. 324-333 : *Les prix d'école de Sursee* (Lucerne), par S. Beck.

<sup>2</sup> A Vevey, ville de la Confrérie des Vignerons, les médailles du Collège sont décorées de feuilles de vigne.

Voici quelques-unes de ces légendes :

*Sapientiæ et amicitiæ* (à la sagesse et à l'amitié). — Berne.

*Virtus et honos (vertu et honneur)*. — Berne.

*Lacte pietatis et fortitudinis*<sup>1</sup> (par le lait de la piété et du courage). — Berne.

*Benedictio Dei ditat* (la bénédiction de Dieu enrichit). — Berne.

*Ad satisfactionem juventutis* (pour la joie de la jeunesse). — Berne.

*Cultura mitescit* (l'éducation adoucit...). — Berne et Vaud.

*Dabit metere Deus* (Dieu enverra la moisson). Cette devise accompagne l'image du *semeur*, dans les médailles bernoises de ce nom.

*Honos alit artes* (l'honneur nourrit les arts). — Bâle.

*Invitat pretiis animos* (elle — Minerve — excite les esprits par des prix). — Bâle.

*Spes venientis ævi* (l'espoir de l'âge à venir). — Bâle.

*Virtus innexa vero* (la vertu jointe à la vérité). — Vevey.

*Foveo qui me fovet* (je — Minerve — prends soin de celui qui m'accueille). — Morges.

*Dem aufstrebenden Fleisse* (au zèle qui fait ses efforts). — Gymnase de Bienne.

*Der Ausdauer ihre Krone* (à la persévérance sa couronne). — Gymnase de Bienne.

*Lerne von den Bienen Gott u. Menschen dienen* (apprends des abeilles à servir Dieu et les hommes)<sup>2</sup>. — Sursee.

<sup>1</sup> Cette légende se trouve sur les jolies médailles bernoises de l'ourse nourrice.

<sup>2</sup> Cette maxime se trouve sur une médaille à la *ruche*, motif assez fréquent dans les prix d'école.

*Gottes Aug. wacht Tag u. Nacht* (l'œil de Dieu veille jour et nuit). — Sursee.

*Honneur aux premiers succès.* — Collèges cantonaux vaudois.

Etc., etc.

Les villes de notre pays qui ont fait frapper des prix scolaires sont très nombreuses<sup>1</sup>. Bâle, Zurich, Lucerne et Genève en ont doté largement la jeunesse de leurs collèges. Mais Berne, sous ce rapport, occupe sans contredit le premier rang; et si l'on veut se faire une idée de l'importance que les Bernois attachaient à ces médailles, il faut parcourir le bel ouvrage illustré que M. le Dr Adolphe Fluri a publié il y a peu d'années sur les *Berner Schulpfennige und Tischliverer*. Nous avons déjà mentionné, parmi les prix d'école de la ville de Berne, les médailles de *Catéchisme* et celles pour la récitation des *Psaumes*. C'est par ces deux catégories de prix que le gouvernement bernois a commencé sa distribution. A ces pièces d'un caractère ecclésiastique s'ajoutèrent des médailles moins exclusivement religieuses, les *Palmbären* ou prix à l'*Ours* et à la *Palme*, ainsi nommés parce que, du côté du droit, elles portent les armes parlantes de la cité, un ours qui, de sa patte droite, tient une feuille de palmier, et, de la gauche, un livre ouvert. Il y eut ensuite des prix ayant les caractères de la valeur des pièces de monnaie en argent de 30, de 20 et de 10 kreuzers, auxquelles s'ajoutèrent les *Vierer* et les *Fünfer*, quarts et cinquièmes, valant 4 et

<sup>1</sup> Voici une liste des Etats ou des villes de la Suisse qui ont fait une distribution de médailles aux écoliers : Zurich, Berne, Berthoud, Bienne, Thoune, Lucerne, Sursee, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Fribourg, Bâle. Schaffhouse, Saint-Gall, Rapperswil, Argovie, Aarau, Baden, Bremgarten, Brougg, Lenzbourg, Mellingen, Zofingue, Olivone, Vaud, Lausanne, Morges, Vevey, Valais, Neuchâtel, Genève. Nous n'affirmons pas que cette liste soit complète.

5 pfennigs. Les *Tischli-Vierer* sont de très petites médailles, dont la distribution se faisait abondamment à Pâques par la générosité des magistrats, dont le mandat était renouvelé à cette époque de l'année, et avec l'intention d'inspirer aux jeunes générations le respect de l'autorité. Les pièces à l'*ourse-nourrice* (Säugende Bären) sont beaucoup plus grandes et d'une valeur de  $12 \frac{1}{2}$  batzen. Par leur gravure humoristique tout à fait originale, elles ont un caractère bernois très prononcé.

Plusieurs de ces prix scolaires de l'ancienne Berne ont été distribués au Collège de Lausanne, par les soins du trésorier du pays welsche (le pays de Vaud). D'après un soigneux travail de pointage que nous avons fait<sup>1</sup>, huit espèces de médailles scolaires, au moins, ont été employées à récompenser les élèves ou les étudiants du Collège et de l'Académie de Lausanne, dès 1635 jusqu'en 1797. Ces pièces sont les prix de *Catéchisme*, ceux à l'*Ours* tenant une palme, les prix à l'*Ourse* allaitant ses petits, les médailles au *Semeur*, les prix de *diligence* proprement dits, ceux au *Jardinier*, enfin les médailles au *Temple* et celles à la *Ruche*.

Les prix au *Jardinier*, qui sont de la valeur de 30 kreuzers, intéressent particulièrement le Collège de Lausanne, parce que, bernoises d'origine, elles se sont perpétuées après la proclamation de l'indépendance du Pays de Vaud, et se sont reproduites assez longtemps avec le type originel du revers : un jardinier qui, un genou à terre, greffe un jeune sauvageon, scène rustique qu'accompagne la légende CVLTVRA MITESCIT. Le droit des pièces vaudoises substitue à l'ours de Berne les armes du canton de Vaud, avec l'inscription ACADEMIE DE LAVSANNE. Toutes portent en exergue

<sup>1</sup> Voir dans la *Revue suisse de numismatique*, t. XVIII, 1913 : *Revue des médailles distribuées au collège de Lausanne sous le régime bernois*.

l'abréviation : PRÆM. DILIG. (prix de diligence ou d'exactitude), mais elles sont de poids et de diamètres divers et varient par les détails de gravure, ornements, etc.<sup>1</sup>.

Si, d'une part, le Collège de Lausanne était, sous le régime bernois qui l'avait fondé, tributaire de la bienveillance du souverain pour la distribution de médailles, au printemps et en automne de chaque année, d'autre part, les villes vaudoises de Vevey et de Morges avaient, sous le même régime, créé de leur propre initiative, celle-ci une unique, mais très intéressante médaille, celle-là un ensemble de prix d'école, dont l'inventaire mériterait d'être dressé<sup>2</sup>. Ces pièces, frappées pour les collèges de ces deux villes, témoignent du réel intérêt que les autorités veveysannes et morgiennes portaient aux progrès intellectuels et moraux de leurs écoliers, en même temps que d'une sorte d'indépendance locale, trait qui les distingue encore aujourd'hui. Les prix de Vevey sont frappés les uns sur flans circulaires, les autres sur flans carrés ; ces derniers sont les plus remarquables et paraissent tous appartenir au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quant à la médaille du Collège de Morges, elle fut gravée et frappée par le Genevois Jean Dassier en 1739, refrappée probablement en 1743, et distribuée pendant quelques années à un nombre d'exemplaires assez restreint, circonstance qui explique en partie sa grande rareté actuelle<sup>3</sup>.

A part les collèges de Lausanne, de Morges et de Vevey, le pays vaudois ne possède, sauf erreur, aucune médaille sco-

<sup>1</sup> Nous en avons examiné une dizaine d'exemplaires, auxquels nous avons trouvé les diamètres suivants : mm. 39, 34, 32, 31, 30, 28, 27, 25 et 24.

<sup>2</sup> Berthoud et les villes autrefois bernoises de Zofingue et de Brougg, avaient aussi leurs médailles locales ou municipales.

<sup>3</sup> Voir dans la *Revue suisse de numismatique*, t. XX., p. 84-94, notre article : *La médaille du collège de Morges*.

laire. Fribourg et Neuuchâtel en ont quelques-unes, et l'on en rencontre aussi dans le Valais et au Tessin; mais ces contrées sont loin d'en avoir produit en nombre comparable à celui que l'on constate dans beaucoup de villes de la Suisse alémanique, particulièrement à Lucerne, Zurich et Bâle, dont les musées offrent une grande variété de ces petits et intéressants monuments du passé. A Genève, où l'art de la gravure en médaille a toujours été en honneur, on a distribué, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, des prix d'école qui peuvent se grouper sous trois chefs différents : les prix de diligence, les prix de piété et ceux de littérature.

Quelle conclusion tirerons-nous des courtes indications qui précèdent, sinon celle-ci : qu'il est regrettable que la médaille scolaire soit abandonnée comme moyen de récompense et d'encouragement dans les promotions de nos collèges, et, en même temps, qu'il est à souhaiter que l'art si intéressant de la gravure en médaille soit de nouveau appliqué à couronner les efforts de notre jeunesse, en vue de l'inciter à plus de science et de vertu.

Lausanne, avril 1915.

Ernest LUGRIN.

---

## ERRATA

---

Les épreuves de l'article sur *les relations commerciales du Pays de Vaud avec l'Orient* n'ayant pas été communiquées à l'auteur, par suite d'un malentendu, quelques fautes y sont restées, que l'on voudra bien corriger comme suit :

*p. 241, ligne 6, lire* : un prêtre de son diocèse.

*p. 242, ligne 17, lire* : bonnet phrygien.

*p. 242, ligne 19, lire* : *κύριε βοήθει*

*p. 245, ligne 18, lire* : orientaux?

*p. 245, ligne 31, lire* : der Merovingerzeit.